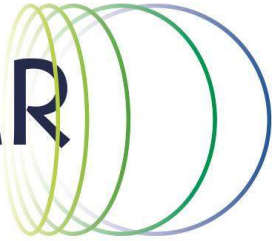


# ASMR

ASSOCIATION SPORTIVE  
DES MUNICIPAUX  
DE RENNES MÉTROPOLÉ



## ASMR SECTION PLONGEE



### REUNION DU 14 MARS 2023

**Présents :** BATALLER Joaquin, BOUDELIER Christophe, ECOLAN Armelle, GERAULT David, MARCHAL Patrick, GIVORD François, GLORENNEC Olivier, PHILIPPE Olivier, HARDY Didier, PEAN Annabelle ; RICARD Karine, LE SAGE Sandrine

**Excusés :** ARRIBAS Frutos, BOUCHARD David, DELAPORTE Nathalie, GEDEON Vincent, , REMOND Pierre,

#### 1/ Les entrainements en piscine

Le tableau des permanences créé par François pour les encadrants a été mis à jour.

#### 2/ Les formations / interventions extérieures

Une adhérente (PADI) a bénéficié d'une séance d'évaluation pour valider l'équivalence N1 ; il est nécessaire de refaire quelques séances en piscine. Patrick est d'accord pour prendre en charge l'adhérente au même moment que les séances octopus N1.

##### Formation niveau 1 (session 1 – octobre à nov 2022)

Les stagiaires ont validé la partie théorique ; ils ont réalisé 2 plongées en mer mais les conditions n'étaient pas favorables à réaliser tous les exercices ; il est nécessaire de refaire une sortie mer.

Référent : François pour la session 1

##### Formation niveau 1 (session 2 janvier à avril 2023)

Sur les 6 adultes engagés, 2 personnes se sont désistées. La théorie est validée pour les 4 personnes restantes. Les dates envisagées pour la sortie en mer : 22 et 29 avril

Référent : Sandrine pour la session 2

##### Formation Niveau 3

2 personnes sont formées au niveau 3 en formation accélérée (3 mois).

7 journées ont eu lieu à Fougères pour la pratique ; la théorie est en cours de validation.

##### Formation Initiateur

Avancement normal.

Référent : Olivier



Formation RIFAP : 8 stagiaires (dont les 2 stagiaires N3) ont suivi la formation programmée les 28 et 29 Janvier au tarif de 40 €. Le samedi (Rennes – base) : matin cours théoriques, après-midi cas concrets. Le dimanche (Fougères) : travail en surface.

➤ Une remise à niveau a été programmée le 25 février à la plaine de Baud pour la partie théorique pour ceux qui ont déjà leur diplôme et les jeudis 23 et 30 mars pour la pratique à la piscine.

Référents : Joaquin et Vincent (ANTEOR)

### 3/ La trésorerie

Bilan positif

Frais à prévoir :

- la requalification de 14 blocs du club et adhérent (42 € par bloc) ;
- la section s'interroge de prendre en charge la requalification et le grenailage des blocs personnels mis à disposition du club (5 blocs cette année)
- la révision du bateau
- la révision des détendeurs
- les éventuels frais de réparation du camion
- l'achat d'une stabilisation XL (sachant que l'ASMR peut prendre en charge 80% de la dépense, cet achat doit être réalisé rapidement) ainsi que des colliers pour bouteilles de plongée.
- Mise en place d'une convention avec Air liquide
- Une vanne du compresseur fuit dans la rampe de gonflage

### 4/ La journée TIV

La journée TIV programmée le 4 mars s'est bien déroulée. 20 personnes ont participé à cette journée.

28 blocs ont été revus et 14 sont revenus de requalification : aucun problème n'a été détecté techniquement.

Concernant les blocs prêtés par les adhérents, le bureau prend la décision de modifier la convention de prêt, qui par conséquent, sera à signer par tous les propriétaires de blocs.

Extrait modifié du texte de la convention :

*« L'ASMR Section Plongée s'engage à entretenir les blocs des adhérents pour le TIV, la requalification, le filet, les joints, la robinetterie et les réparations dues à une utilisation du bloc par l'ASMR, si celui-ci est mis à disposition pendant 10 mois de l'année en cours. »*

### 5/ Le matériel

**Bateau** : il est question de l'achat d'un nouveau bateau. Un cahier des charges est à écrire (Joaquin et Didier) sachant que le délai d'attente peut aller jusqu'à 2 ans. Pour ce changement il est demandé un historique des comptes à la salariée de l'ASMR (Olivier)

Le **camion** a été déposé pour réparer le pot d'échappement en priorité ; si il reste du temps au mécanicien il prendra en charge les autres réparations (ventilation, fenêtre droite ~~et prise de l'attache remorque~~).

**Détendeurs** : 6 détendeurs ont été révisés ; il faut donc reprendre 6 détendeurs à la piscine pour les envoyer en révision (Christophe).

Commande en promo (cf. trésorerie) :

- Stab Scubapro XL : 1 (Jo) il est en cours de commande
- Colliers de bouteilles de plongée : 50 (pour 38 blocs) (Christophe)

Il a été discuté de l'analyse d'air dans le compresseur ; le bureau s'interroge sur ce qui est obligatoire ou pas. Karine propose d'étudier les aspects juridiques.

### 6/ Les objets marqués

La commande d'objets marqués aux couleurs du club a été distribuée ; il y avait des ponchos, des vestes en sweet bleu marine, des vestes en polaire 3 couleurs différentes et des bonnets pour un montant total de 1400€ ; il reste 10 ponchos et quelques bonnets : avis aux amateurs !

## 7/ La soirée « galette »

Le 03 février dernier avait lieu la soirée galette pour tous les adhérents et en particulier pour récompenser les nouveaux N1 de la session 1.



## 8/ Les sorties

Les moniteurs étudient les week-ends pour proposer des sorties mer. Pour l'instant, l'année s'annonce particulière avec de forts coefficients au moment des WE prolongés.

- les sorties envisagées : 13 et 14.05, 27 au 29.05, 10 et 11 juin et 24 et 25 juin.
- une sortie "famille" est à étudier si les plongées ne sont pas possibles (fort coeff)

### DIVERS

- pour les vacances d'avril : prévoir de réserver des créneaux les lundis et jeudi durant les deux semaines (17.04, 20.04, 24.04 et 27.04)

**La prochaine réunion du bureau se tiendra : mardi 11 avril 2023 à 18h30**